

AVIS DU MAIRE

-

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

-

Le conseil municipal se réunira en mairie,

Mercredi 5 février 2020 à 20h

Affiché le Mercredi 29 janvier 2020

-

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

- 1. Rythmes scolaires
- 2. Participation financière au fonctionnement de l'école Saint-Louis d'Aubusson pour la scolarisation d'élèves résidant à Felletin
- 3. Subvention pour la participation des élèves felletinois aux voyages pédagogiques du collège Jacques Grancher pour 2020
- 4. Convention de partenariat avec Quartier Rouge
- 5. Avenant au marché de travaux Lot 1 de la Ressourcerie
- 6. Avenant au marché de travaux Lot 3 de la Ressourcerie
- 7. Programme de travaux d'assainissement
- 8. Remboursement du montant du préjudice de dégradations urbaines
- 9. Motion pour la modernisation de la RD 941 et le désenclavement du sud creusois
- 10. Droit de préemption urbain : information du Conseil Municipal

Questions diverses

Le Maire



Jeanine PERRUCHET